ART. 24 N° 1418

## ASSEMBLÉE NATIONALE

20 novembre 2020

SÉCURITÉ GLOBALE - (N° 3527)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

## **SOUS-AMENDEMENT**

N º 1418

présenté par M. Lagarde et M. Brindeau

à l'amendement n° 1363 du Gouvernement

-----

## **ARTICLE 24**

À l'alinéa 3, supprimer le mot :

« manifeste ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement vise à renforcer la protection des forces de l'ordre. Il n'est pas nécessaire de préciser "manifeste".